LE SYNDICALISTE

2ème trimestre 2012 (avril, mai, juin)

Prix de vente : 1€

FO la force syndicale

Organe de la Fédéchimie CGTFO

Atome, Caoutchouc, Chimie, Cuirs et Peaux, Pétrole, Plastique, Textiles, Verre

60, rue Vergniaud 75640 cedex 13 - Tel : 01 45 80 14 90 - Fax : 01 45 80 08 03

mail : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - Site web : fedechimie-cgtfo.com

SPÉCIAL XIXe CONGRÈS

SOMMAIRE :

Page 2 : Edito / Chiffres utiles
Page 3 : Photos des Intervenants
Pages 4, 5 : La résolution du XIX éme Congrès
Page 6, 7 : Résultats des élections aux instances Fédérales
Page 8 : Le nouveau Bureau Fédéral / Les élections TPE .

Directeur de la Publication : Hervé QUILLET

Imprimerie Caron : 06 14 65 44 05

EDITORIAL

Chers Camarades,

Le 19ème congrès de la Fédéchimie qui s'est tenu du 07 au 09 juin 2012 à Ronce les Bains a réuni prés de 250 congressistes venus de tout l'hexagone.

Celui-ci aura été l'occasion de faire un état des lieux de cette crise économique mondiale sans précédent où plans d'austérité, fermetures d'entreprises, licenciements, remise en cause d'acquis sociaux…auront été et continuent d'être le quotidien des travailleurs Français et Européens et malheureusement, nous ne voyons poindre à l'horizon, une quelconque sortie de crise.

Pendant ces deux jours et demi, plus de trente camarades se sont succédés à la tribune pour dénoncer avec force et conviction les injustices sociales qu'ils ont et continuent de subir au sein de leurs entreprises.

Constat a également été fait dans nos branches professionnelles que nous sommes plus dans une phase de défense de nos conventions collectives que dans leur évolution et amélioration du fait du blocage du patronat, ce qui laisse craindre le pire pour l'avenir.

Pour ces raisons, les délégués ont adopté une résolution qui va nous servir de feuille de route pour les années à venir.

Nous avons dans celle-ci :

- Réaffirmé notre attachement indéfectible à la charte d'Amiens,
- Dénoncé la loi de août 2008 sur la représentativité en exigeant son abrogation,
- Condamné la loi Fillon-Woerth de novembre 2010 sur les retraites en s'opposant au passage à la mise en place de comptes notionnels ou régime par points qui remettrait en cause notre système par répartition.

Nous avons également :

- Exigé l'arrêt des licenciements de même que l'interruption de la Révision Générale des Politiques Publiques qui supprime massivement des postes de fonctionnaires,
- Revendiqué une augmentation significative des salaires, retraites et autres minima sociaux,
- Rappelé notre attachement à une république une et indivisible .

De même, mandat nous a été confié pour poursuivre la politique de syndicalisation déjà engagée depuis plusieurs années, gage d'indépendance de notre organisation syndicale et de réussite aux élections professionnelles ce dont nous aurons grand besoin tant les coups portés aux travailleurs viennent de toutes parts.

Aujourd'hui, même si les occupants de l'Elysée et de Matignon ont changé et l'assemblée nationale a viré du bleu au rose, il n'en demeure pas moins que les revendications continuent.

Les timides avancées obtenues sur les retraites concernant les carrières longues et l'augmentation récente du SMIC (2%) dont un coup de pouce de l'ordre de 0,6%, sont bien loin, vous en conviendrez, de nos attentes.

Qu'attendre également de la conférence sociale des 9 et 10 juillet prochain qui réunira gouvernement, patronat et syndicats où chômage, emploi et pouvoir d'achat seront parmi les thèmes qui seront abordés au sein de cette instance où nous ne manquerons pas de rappeler nos revendications !

Alors, si la nouvelle majorité souhaite relancer la croissance pour permettre de voir se dégager un horizon plus qu'opaque, il va falloir autre chose que des sauts de puces pour faire plier banquiers et patronat qui n'ont qu'un objectif : rentabiliser un maximum de profits dans un minimum de temps sur le dos des travailleurs.

Il est donc nécessaire de continuer à revendiquer et se faire entendre y compris par un rapport de force si nécessaire, pour en finir avec ce capitalisme outrancier qui, malheureusement, semble encore avoir de beaux jours devant lui.

Malgré un contexte des plus moroses, nous vous souhaitons à toutes et à tous, d'excellents congés d'été.

SMIC au 1er juillet 2012► *9 €40 de l'heure soit 1425,67€ pour 151,67 heures (35 heures).*
Le plafond mensuel de la Sécurité sociale : 3 031 euros.

mois / année	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	Septembre	octobre	novembre	décembre	cumul annuel
Inflation en % INSEE/2011													
Inflation en % INSEE/2012	**- 0.4**	**0,4**	**0,8**	**0,1**	**-0,1**								**2**

	mars 2012	avril 2012	mai 2012
Catégorie A	**2 884 500**	**2 888 800**	**2 922 100**
Catégorie B	**568 700**	**575 500**	**571 600**
Catégorie C	**856 100**	**854 200**	**853 400**
Catégorie D	**239 400**	**238 100**	**247 900**
Catégorie E	**371 700**	**369 200**	**365 000**
TOTAL	**4 920 400**	**4 925 800**	**4 960 000**

LE PROCHAIN STAGE FEDERAL
DE FORMATION SYNDICALE AURA
LIEU DU 22 AU 26 OCTOBRE 2012

Jean-Louis CAYET

Michaël CHUDEAUX

Joël CHARTAUX

Jean-Christophe GAUFRES

Jean-Pierre COMMEIRAS

Bernard SAAS

32

Georges ORTEGA

Dominique MARTIN

Bruno GERY

Francine VIDAL

Daniel GUILLEMAUT

Damien DELAUNOIT

Yann PERROTTE

Pascal MIRALLES

Philippe CLARET

Jacques REY

Bertrand AUGE

INTERVENANTS

Cedric NOYER

Emmanuel BALBRICK

Branislav RUGANI

José MONTES

Martial CHUDY

Grégory BENEDETTI

Jean-Marc BARRE

Jean Pierre ORIGA

FO la force syndicale

Sébastien THIMONT

Jocelyne ULLERICH

Xavier BOISTON

Bernard VANDEMOORTELE

Jean-Yves GAROT

Bruno LE GRAS

Martial ROCHET

Résolution du XIXème Congrès de la Fédéchimie CGTFO

Réuni à Ronce les Bains (Charente-Maritime) du 07 au 09 juin 2012, le XIXème Congrès de la Fédéchimie CGTFO fait sien l'ensemble des résolutions adoptées au Congrès Confédéral de Montpellier ainsi que la résolution du CCN des 22 et 23 Mars 2012.
Le Congrès réaffirme avec force son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens.

Liberté et Indépendance syndicale
À tous les niveaux, le législateur cherche à enfermer les organisations syndicales dans un rôle supplétif d'accompagnement de mesures contraires à l'intérêt des travailleurs. Les « concertations nationales » se déclinent en « négociations » obligatoires aux thèmes imposés dans les branches et les entreprises.
L'indépendance du syndicat, la liberté de négocier et de désigner les délégués, la reconnaissance de l'existence de classes aux intérêts antagonistes sont constitutifs de la démocratie et un enjeu pour les gouvernements et le patronat.
Sous couvert de l'inscription de la notion d'accords dits majoritaires dans la Loi, la CFDT et la CGT ont entériné la règle des accords dérogatoires et ainsi supprimé le principe de faveur, comme le revendiquaient le MEDEF et la CGPME.
Le bouleversement de la hiérarchie des normes fragilise nos Conventions Collectives Nationales, socle commun et solidaire pour les salariés de nos branches.
C'est pourquoi le Congrès revendique l'abrogation de la loi du 20 août 2008 issue de la « position commune » et de la loi du 5 juillet 2010 issue des « accords de Bercy » dans les Fonctions Publiques.
Le Congrès s'oppose à toute tentative de transformation de l'organisation syndicale en colégislateur et rejette toute forme de « syndicalisme rassemblé » qui ne vise qu'à interdire le pluralisme et l'expression de revendications, donc la démocratie.
Le Congrès affirme que seule la définition de revendications précises est gage d'indépendance et d'efficacité.
Le Congrès s'oppose également à toute forme de prise en charge des cotisations syndicales par les employeurs : chèque syndical ou prime syndicale.

International et Europe. Combattre l'austérité !
Le Congrès exprime sa solidarité envers les peuples victimes des guerres, des occupations et des autres formes de dictature. Le Congrès apporte son soutien aux travailleurs en lutte partout dans le monde contre les plans d'austérité qui n'ont d'autres buts que de préserver les intérêts des financiers et des spéculateurs.
Le Congrès exige le retrait du Mécanisme Européen de Stabilité et de la « règle d'or » du Traité de stabilité, coordination et gouvernance (TSCG) attentatoires à la liberté de négociation.
Le Congrès réaffirme l'indépendance de la Fédéchimie par rapport aux instances syndicales supranationales auxquelles elle adhère et indique que les réorganisations de celles-ci ne l'engagent pas au plan national.

Protection sociale

Retraites :
Rien ne justifie qu'on soit contraint de travailler plus longtemps au motif que l'espérance de vie augmente. Le droit à la retraite à 60 ans à taux plein doit demeurer la référence.
Ainsi le Congrès refuse :
Le report de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ
Le report de 65 à 67 ans de l'âge pour toucher une retraite à taux plein
L'allongement de la durée de cotisation
La remise en cause des retraites anticipées

Considérant notre exigence « 40 ans c'est déjà trop » plus que jamais d'actualité, le Congrès réaffirme sa revendication d'abrogation de la loi Fillon-Woerth du 9 novembre 2010 et des mesures de décembre 2011 l'aggravant.
Le Congrès s'oppose à toute réforme systémique des retraites. Il s'agirait avec les comptes notionnels, ou avec des régimes par points, de remettre en cause le système actuel par répartition et la solidarité intergénérationnelle, ce qui appauvrirait encore plus massivement les retraités et finirait de dégager la voie aux organismes privés.
Le Congrès rappelle son opposition à la prise en compte des seules périodes cotisées pour le calcul des pensions au détriment des périodes validées par les salariés.
Le Congrès se félicite que les syndicats de la Fédéchimie CGTFO aient contribué et pleinement participé au succès de la grève et de la manifestation du 15 juin 2010 à Paris à l'appel de la Confédération.
Il est du rôle de notre organisation de porter les revendications qui permettront les reconquêtes sociales :
Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités de cotisation et calcul sur les 10 meilleures années
Indexation des retraites sur les salaires.

De la même manière, dans la quasi-totalité des branches de la Fédération, les négociations sur la pénibilité (utilisées comme prétexte par la CFDT et la CGT pour refuser à appeler à la grève interprofessionnelle pour le retrait de la contre réforme) n'ont permis aucune avancée sur la question des départs anticipés, pour les postés notamment.
Pour le Congrès la revendication demeure et continuera d'être portée dans les branches professionnelles.

Sécurité Sociale :
Le Congrès exige l'arrêt des exonérations de cotisations consenties au patronat en partie compensées par l'impôt : depuis 1991, plus de 300 milliards d'euro, somme bien supérieure au prétendu déficit de la Sécurité Sociale. De la même manière, le Congrès exige la clarification des comptes entre l'Etat et l'Assurance Maladie.
Pour la Fédéchimie CGTFO le financement de la protection sociale doit reposer sur la cotisation sociale, source du salaire différé. Le Congrès s'oppose à tout nouveau transfert de financement vers l'impôt : Ni TVA dite « sociale », ni CSG !
Le Congrès dénonce également les campagnes de culpabilisation menées contre tous les travailleurs et assurés désignés comme des profiteurs et des tricheurs en puissance : indemnités journalières, médicaments, transports pour soins… : aucun domaine de remboursement n'est épargné, avec la complicité des patrons qui peuvent désormais à loisir mandater des sociétés de médecin chargés de renvoyer au travail les malades !
Le Congrès dénonce les pratiques scandaleuses des entreprises qui visent, pour faire baisser leurs cotisations et se déclarer attachés à la sécurité, à dissimuler les accidents du travail, à les contester, en faisant subir des pressions aux salariés.
Le Congrès se prononce sans réserves pour le retour à la Sécurité Sociale dans ses principes originels : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » !

Médecine du travail :
Particulièrement pour les branches professionnelles couvertes par la Fédéchimie CGTFO, le Congrès dénonce la réforme de l'organisation de la médecine du travail (textes d'application de la loi du 20 juillet 2011) qui s'inscrit dans la démédicalisation de la prévention des risques professionnels. Il revendique la formation de médecins du travail en nombre suffisant, le retour à la visite annuelle et l'extension de la surveillance médicale renforcée.

Emploi

La situation est catastrophique. Le nombre de personnes privées d'emplois n'a jamais été aussi élevé.
Le Congrès exige l'interdiction des licenciements et le rétablissement en urgence de l'autorisation préalable avant tout recours au chômage partiel.
Le Congrès exige que des mesures soient prises afin de protéger les salariés des jeux de fusion et de restructuration réalisés au seul bénéfice des spéculateurs.
Pour le Congrès, le maintien et la création d'emplois doivent passer par la mise en oeuvre d'une politique de ré industrialisation.
Le Congrès revendique l'embauche en CDI des salariés précaires.
Le Congrès s'oppose aux accords dits de compétitivité emploi et aux différentes formes de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) visant à associer les organisations syndicales à la mise en place de plans sociaux permanents.
Le Congrès dénonce l'attitude du patronat de nos branches qui supprime des postes, délocalise des productions, tout en détournant les fonds des OPCA en imposant des heures de DIF en fonction de l'activité et en bénéficiant du crédit impôt recherche.
Le Congrès exige l'arrêt du dumping social et revendique que la Convention Collective de l'entreprise utilisatrice soit applicable aux sous traitants intervenant régulièrement sur les sites de production lorsqu'elle est plus favorable.
Le Congrès réaffirme que la sécurité des salariés et des populations nécessite la négociation d'une Convention Collective Nationale du Nucléaire qui permettrait à tous les salariés de ce secteur ou intervenant sur les sites nucléaires d'obtenir des garanties équivalentes.

Salaires
Le Congrès revendique une augmentation générale et significative des salaires, pensions, retraites et minima sociaux.
Ce n'est pas d'un coup de pouce que le SMIC a besoin mais d'une revalorisation substantielle seule à même de permettre aux travailleurs de vivre en dehors de la pauvreté.
Le Congrès revendique que les minima mensuels soient au dessus du SMIC dans toutes les branches professionnelles.
Le Congrès se prononce résolument pour la défense des Conventions Collectives Nationales et l'augmentation de leurs minima mensuels, seuls à même de garantir l'égalité de traitement des salariés

Le congrès réaffirme son opposition à la mise en place des RAG (Rémunération Annuelle Garantie) en substitution aux salaires minima mensuels.
Le Congrès condamne l'individualisation des salaires dans les entreprises qui par le biais d'entretiens individuels et de contrats d'objectifs vise à diviser les salariés, leur faire porter la responsabilité du gel des rémunérations et justifient les scandaleuses inégalités Homme / Femme.
Le congrès s'oppose aux temps partiels imposés.

Conditions de travail
Pour le Congrès, la détérioration des conditions de travail n'est pas une fatalité mais le résultat des restructurations, changements d'organisations, politiques de réductions des coûts, modifications des horaires et impositions des temps partiels.
Ces politiques doivent être combattues par les représentants FORCE OUVRIERE et notamment dans les CHSCT.
Le Congrès revendique l'augmentation des heures mises à disposition des représentants du personnel dans les CHSCT et l'abaissement du seuil d'effectifs nécessaire pour la mise en place de cette instance.
Le Congrès invite tous les syndicats de la Fédéchimie CGTFO à se saisir de cette instance et d'en faire un levier pour enrayer la dégradation des conditions de travail et faire cesser les réorganisations imposées au détriment des salariés.
Le Congrès revendique la mise en place rapide de dispositifs négociés de prévention des harcèlements, du stress et de la violence au travail.

Pour la République : Une, Indivisible, Laïque !
Le Congrès affirme que seul le retour aux monopoles d'Etat de la poste, des services de l'eau, de l'énergie et des services publics en général permettra de garantir l'égalité de droit des citoyens.
Le Congrès s'oppose à tout transfert de mission du service public vers des opérateurs privés et exige l'arrêt de la Révision Générale des Politiques Publiques. Le Congrès dénonce la suppression massive des postes dans les fonctions publiques et revendique la création des postes nécessaires à l'exercice des missions pour répondre aux besoins de la population.
60 rue Vergniaud - 75640 PARIS CEDEX 13 - TEL : 01 45 80 14 90 - Fax: 01 45 80 08 03
Email: fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - http://www.fedechimie-cgtfo.com

Défendre et développer notre organisation
Le Congrès souhaite la bienvenue à nos camarades du Textile et des Cuirs et Peaux et salue ceux des nouvelles implantations que la Fédéchimie CGTFO a enregistrées.
Le Congrès donne mandat au Bureau Fédéral pour la mise en place d'une structure Fédérale de retraités avec approbation du Comité National Fédéral.
Le Congrès affirme que c'est sur la base de revendications claires que les travailleurs rejoindront FORCE OUVRIERE.
Le Congrès appelle les militants et les adhérents à se tourner résolument vers les salariés pour leur faire connaître les analyses et revendications de notre organisation.
Le Congrès appelle les militants les adhérents à faire de la syndicalisation une priorité, seul gage d'indépendance du syndicat et de progression aux élections professionnelles.
Le Congrès appelle toutes ses structures à se rapprocher de l'interprofessionnel notamment eu égard aux élections dans les TPE en décembre 2012 et à faire remonter à la Fédéchimie CGTFO toute information relative à son activité.
Le Congrès mandate le Comité National pour poursuivre l'activité de développement et aider, en liaison avec les Unions Départementales, à la création de sections et syndicats FORCE OUVRIERE, libres, indépendants et déterminés.

Résolution adoptée à l'unanimité, moins 2 abstentions.

INSTANCES FEDERALES DE LA FEDECHIMIE CGTFO
XIXème Congrès National à Ronce les Bains du 07 au 09 juin 2012

RESULTAT DES ELECTIONS AU COMITE NATIONAL FEDERAL

VOIX
573 Votants
3 nuls
570 valablement exprimés

N°	Voix	Nom	Prénom	Branche	Présenté par	Lieu	DPT
ELUS							
1	555	**QUILLET**	**Hervé**	PLASTURGIE	PLASTIC OMNIUM	AMIENS	80
2	549	**CHARTAUX**	**Joël**	VERRE	SAINT GOBAIN SEKURIT FRANCE	ANICHE	59
3	537	**DUBARRE**	**Emmanuel**	CAOUTCHOUC	BRIDGESTONE	BETHUNE	62
4	534	**MIRALLES**	**Pascal**	CHIMIE	CARBONNE SAVOIE	VENISSIEUX	69
4	534	**RITAINE**	**Dominique**	VERRE	SAINT GOBAIN ISOVER	RANTIGNY	60
5	528	**BALBRICK**	**Emmanuel**	PLASTURGIE	CAENCE INDUSTRIE	NOEUX LES MINES	62
5	528	**DESTATTE**	**Marc**	PETROLE	SRD DUNKERQUE	DUNKERQUE	59
5	528	**ULLERICH**	**Jocelyne**	PLASTURGIE	NOBEL PLASTIQUE NOBEL AUTOMOTIVE	VITRY LE FRANCOIS	51
9	522	**BENEDETTI**	**Grégory**	CHIMIE	ARKEMA	LAVERA	13
9	522	**CREGUT**	**Alain**	PLASTURGIE	AURIPLAST	AURILLAC	15
9	522	**GALLIENNE**	**Alain**	VERRE	LES VITRAGES ISOLANTS DE L'OUEST	PARNE SUR ROC	53
9	522	**SAAS**	**Bernard**	CHIMIE	YVES ROCHER	LA GACILLY	56
13	513	**BOISTON**	**Xavier**	CHIMIE	COATEX	GENAY	69
13	513	**DEREMETZ**	**Joël**	VERRE	ARC INTERNATIONAL	ARQUES	62
13	513	**LEGENDRE**	**Eric**	PLASTURGIE	SEALED AIR France	EPERNON	28
16	504	**ORTEGA**	**Georges**	CHIMIE	BASF HEALTH AND CARE PRODUCTS	BOUSSENS	31
17	501	**CLARET**	**Philippe**	CHIMIE	ISOCHEM	VERT LE PETIT	91
17	501	**JARRY**	**Eric**	CAOUTCHOUC	MAFLOW	CHARTRES	28
19	497	**HURTAUD**	**Jean Pierre**	CAOUTCHOUC	DUNLOP	MONTLUCON	03
20	486	**DELEBARRE**	**Michel**	ATOME	CEA SACLAY	GIF SUR YVETTE	91
21	477	**PERROTTE**	**Yann**	ATOME	AREVA NC LA HAGUE	BEAUMONT	50
22	474	**NOYER**	**Cedric**	ATOME	AREVA NC PIERRELATTE	PIERRELATTE	26
23	471	**BERROCAL**	**Francis**	CHIMIE	BASF France	LEVALLOIS PERRET	92
23	471	**LE GRAS**	**Bruno**	CAOUTCHOUC	COOPER STANDART France	RENNES	35
25	468	**LABROUSSE**	**Daniel**	VERRE	SAINT GOBAIN ISOVER	RANTIGNY	60
25	468	**ORIGA**	**Jean Pierre**	PLASTURGIE	JOHNSON CONTROLS	STRASBOURG	67
27	465	**MONTES**	**José**	ATOME	AREVA TA	ST PAUL LES DURANCE	13
28	453	**GOSSELIN**	**Pierre**	CHIMIE	RHODIA	NOGENT L'ARTAUD	02
29	431	**RUGANI**	**Branislav**	CHIMIE	MERSEN	PAGNY SUR MOSELLE	54
30	429	**GERY**	**Bruno**	CAOUTCHOUC	MICHELIN BLAVOZY	BLAVOZY	43
30	429	**VIDAL**	**Francine**	TEXTILES	EMINENCE	SAUVE	30
32	426	**GIRARD**	**Thierry**	ATOME	CEA CESTA	LE BARP	33
32	426	**LAUNAY**	**Philippe**	ATOME	AREVA NC LA HAGUE	BEAUMONT	50
34	423	**PEPERS**	**Véronique**	ATOME	CEA SACLAY	GIF SUR YVETTE	91
35	411	**ROCHET**	**Martial**	PLASTURGIE	SMOBY TOYS	LAVANS LES ST CLAUDE	39
36	408	**GAROT**	**Jean Yves**	VERRE	OI MANUFACTURING	BORDEAUX	33
37	402	**CLERY**	**Pascal**	VERRE	AGC AUTOMOTIVE	ANICHE	59
38	378	**AUGE**	**Bertrand**	PLASTURGIE	MECACORP	OSTWALD	67
39	363	**GHIZZARDI**	**Philippe**	CHIMIE	SANOFI SISTERON	SISTERON	04
39	363	**QUANDALLE**	**Patrick**	PLASTURGIE	PLASTIC OMNIUM	AMIENS	80
41	354	**BARRE**	**Jean Marc**	CHIMIE	YVES ROCHER	LA GACILLY	56
41	354	**SANGLAR**	**Jean François**	CHIMIE	CHIMIE DE LACQ	MOURENX	64
43	348	**THIMONT**	**Sébastien**	CAOUTCHOUC	HUTCHINSON	SOUGE LE GANELON	72
44	321	**GARAUD**	**Thierry**	TEXTILES	ALBANY COFPA	SAINT JUNIEN	87

SUPPLEANTS

45	273	CAMELIN	Christian	ATOME	CEA SACLAY	GIF SUR YVETTE	91
46	237	NAUCHE	Sébastien	PETROLE	EXXON MOBIL	LILLEBONNE	76
47	231	CESAR	Cédric	TEXTILES	VISKASE	THAON LES VOSGES	88
48	228	FIQUET	Nicolas	PLASTURGIE	SOTRA	HESDIN	62
49	201	VANDEMOORTELE	Bernard	VERRE	OI MANUFACTURING	WINGLES	62
50	192	CHUDY	MARTIAL	CHIMIE	ALTUGLASS	ST AVOLD	57
51	186	RIETHMULLER	Patrick	CAOUTCHOUC	ANVIS France	EPINAL	88
52	159	MARCEL	Jean Jacques	VERRE	OI MANUFACTURING	VAYRES	33
53	153	ROMA	Nathalie	PLASTURGIE	EUROSTYLE SYSTEM	CHATEAUROUX	36
54	147	COLAS	Hervé	CAOUTCHOUC	MICHELIN	LA CHAPELLE ST LUC	10
55	135	YONNET	Christian	CAOUTCHOUC	STELMI	GRANVILLE	50

RESULTAT DES ELECTIONS A LA COMMISSION DE CONTROLE

VOIX
573 Votants
3 nuls
570 valablement exprimés

N°	Voix	Nom	Prénom	Branche	Présenté par	Lieu	DPT

ELUS

1	525	CHILES	Anne	PLASTURGIE	INERGY	COMPIEGNE	60
2	447	FOURNIER	François	CHIMIE	PROCTER ET GAMBLE	AMIENS	80
3	444	MONNERIE	Frédéric	CAOUTCHOUC	COOPER STANDART	RENNES	35
4	420	GAUFRES	Jean Christophe	ATOME	CEA MARCOULE	BAGNOLS / CEZE	30
5	417	BONNARD	Christian	VERRE	EUROFLOAT	SALAISE SUR SANNE	38

SUPPLEANTS

6	174	ADOGONY	Denis	CAOUTCHOUC	MICHELIN	LA CHAPELLE ST LUC	10
7	138	CHAUMET	Emmanuel	CHIMIE	MSD	LE PUY EN VELAY	43
8	117	LOISEL	Laurent	PETROLE	EXXON MOBIL	GRAVENCHON	76
9	75	ROMA	Nathalie	PLASTURGIE	EUROSTYLE	CHATEAUROUX	36

RESULTAT DES ELECTIONS A LA COMMISSION DES CONFLITS

VOIX
573 Votants
0 nul
573 valablement exprimés

N°	Voix	Nom	Prénom	Branche	Présenté par	Lieu	DPT

ELUS

1	498	DUBARRE	Benoît	CAOUTCHOUC	BRIDGESTONE	BETHUNE	62
2	479	COMMEIRAS	Jean Pierre	CHIMIE	CHIMIE DE MARSEILLE	GARDANNE	13
3	426	MARTIN	Dominique	CAOUTCHOUC	COOPER STANDART	RENNES	35
4	405	GARNIER	Claude	ATOME	EURODIF	PIERRELATTE	26
5	348	CARBONNAUX	Laurent	VERRE	ISOVER SAINT GOBAIN	RANTIGNY	60

SUPPLEANTS

6	183	RAVEL	Géraldine	TEXTILES	EMINENCE	AIMARGUES	30
7	144	LETHUILLIER	Franck	PETROLE	EXXON MOBIL	GRAVENCHON	76
8	66	DELEPINE	Alain	PLASTURGIE	SOTIRA	MESLAY DU MAINE	53
9	60	ROMA	Nathalie	PLASTURGIE	EUROSTYLE	CHATEAUROUX	36

Le Nouveau Bureau Fédéral

Secrétaire Général
HERVÉ QUILLET

Trésorier Général
DOMINIQUE RITAINE

Secrétaires Généraux Adjoints
XAVIER BOISTON
EMMANUEL DUBARRE

Vote pour le rapport d'activité :

98,85 %

Vote pour Le rapport de trésorerie :

98,71 %

Secrétaires Fédéraux

EMMANUEL BALBRICK
JOËL CHARTAUX
MARC DESTATTE
ALAIN GALLIENNE
JEAN PIERRE HURTAUD
GEORGES ORTEGA
YANN PERROTTE
VÉRONIQUE PEPERS
BERNARD SAAS

FEDECHIMIE

FO la force syndicale

ATOME
CAOUTCHOUC
CHIMIE
CUIRS ET PEAUX
PETROLE
PLASTIQUE
TEXTILES
VERRE

TPE 2012 :

Il n'y a pas de Très Petite Election

Chacun connaît dans son entourage (famille, amis, voisins, nounou, agent d'entretien, commerce local …) un ou plusieurs salariés de TPE.

Vous êtes salariés

d'une entreprise de moins de 11 salariés relevant de la Fédération de la Chimie

Pour défendre votre retraite
Pour défendre votre pouvoir d'achat
Pour garder vos conventions collectives
Pour conserver votre sécurité sociale

Pour la défense de vos droi
et les faire respecter
Votez et faites voter

FO la force syndicale

la force syndicale

Elections TPE

Novembre/Décembre 2012

Syncea

Remettre le **social** au cœur de l'**entreprise**

Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise.

Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair : la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

Expertises économiques et sociales auprès des comités d'entreprise

BUREAUX DE PARIS / SIÈGE SOCIAL
3, rue de BONDY
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 19 25 40 - Fax : 01 48 19 25 59

Bureaux : Lille, Lyon, Rennes

www.syncea.fr – info@syncea.fr

VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !

Bulletin d'adhésion

Nom :……...
Prénom :……..
Profession :……..
Coefficient :……
Adresse personnelle :……...
……
Tél : domicile : …./…./…./….
Tél : portable : …./…./…./….
Tél : entreprise : …./…./…./….
Activité :……..
Adresse entreprise :……....
……
Date d'adhésion : ……
Signature

Dépôt légal du 2éme trimestre 2012
Commission paritaire en cours
Photographies : Fédéchimie CGTFO
Directeur de la publication : Hervé QUILLET
Imprimerie RPN 93Livry Gargan